

FORUM INNOVATION BOIS



Rapport du chantier **PANNEAUX**



Mot du président



Le Forum Innovation Bois, qui se tiendra le 31 octobre 2016 au Centre de congrès de Rivière-du-Loup, vise à mobiliser l'ensemble de l'industrie des produits forestiers et ses partenaires afin d'élaborer une vision d'avenir partagée et à chercher des solutions permettant d'assurer sa pérennité au Québec. Il a aussi pour objectif de déterminer les moyens pour favoriser la transformation et la modernisation de l'industrie, notamment grâce à l'innovation.

Pour préparer ce forum, le gouvernement a créé cinq grands chantiers, dont celui sur les panneaux. Ce rapport présente les principaux résultats des travaux du Chantier, notamment les enjeux et les solutions retenues ainsi que la vision 2025 du secteur partagée par l'ensemble des membres.

Le secteur des panneaux joue un rôle socioéconomique important dans plusieurs régions du Québec. Sa position dans la chaîne de valeur fait de ses usines à la fois des clients et des fournisseurs de l'industrie forestière. D'une part, ses usines achètent des bois ronds issus de la forêt, des sous-produits de scieries et du bois de déconstruction et, d'autre part, elles vendent des produits à l'industrie de la construction et de la rénovation ainsi qu'à l'industrie du meuble, des armoires de cuisine et de salles de bain, des planchers laminés et d'ingénierie. L'industrie des panneaux utilise des matières premières de faible valeur économique pour en faire des produits à valeur ajoutée qui séquestrent le carbone pendant toute la durée de vie du produit.

Les usines de panneaux doivent se transformer pour être plus agiles et flexibles, moins coûteuses et plus respectueuses de leurs travailleurs et de l'environnement, et ce, grâce à un fort niveau d'automatisation et une intégration numérique de l'ensemble de la chaîne de valeur.

Notre vision implique que l'industrie québécoise des panneaux de bois soit reconnue comme un chef de file mondial pour la qualité, l'innovation et la compétitivité de ses fabricants dans un contexte de respect de l'environnement et de développement durable.

Les solutions retenues par les participants permettront de concrétiser cette vision.

J'aimerais remercier sincèrement tous les membres du Chantier Panneaux pour leur participation engagée, leurs contributions, leurs suggestions et leurs recommandations. Je tiens également à souligner le soutien de l'équipe du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, des membres du comité directeur et la collaboration des présidents des quatre autres chantiers.

Un comité de suivi, doté de moyens et de ressources, devra être créé afin d'assurer la mise en œuvre des solutions retenues.

Yvon Rousseau, CPA, CMA

Vice-président exécutif et chef des opérations financières — Uniboard Canada inc.

Président Chantier Panneaux

Liste des membres du Chantier

Yvon Rousseau, président, Uniboard Canada inc.

Martin Claude Yemele, coordonnateur, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

André Denis, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Névine Salhani, Investissement Québec

Jean-François Levasseur, Ressources naturelles Canada

Alain Cloutier, Université Laval

Louis Poliquin, FPInnovations

Patrick Dallain, Serex

Nicolas Blackburn, Tafisa Canada

Claude LeBel, Norbord

Pierre Gingras, Arbec

Daniel Hamann, Industries manufacturières Mégantic

Guy Deschênes, Sacopan

Michel Goulet, Matériaux Spécialisés Louiseville inc.

Robert Fournier, Louisiana-Pacific

Sylvain Garneau, Groupe Lacasse



Table des matières

SCHÉMA SUR LA PORTÉE DU CHANTIER	6
MÉTHODOLOGIE	7
PRINCIPALES ÉTAPES DES TRAVAUX.....	8
1. Constats liés au portrait du secteur.....	8
2. Enjeux et situations souhaitées.....	8
3. Solutions	8
3.1 Solutions proposées	8
3.2 Solutions retenues	9
SYNERGIE ENTRE LES CHANTIERS	12
VISION D'AVENIR 2025	13
ANNEXE 1	15

Liste des figures

Figure 1. Portée du Chantier	6
------------------------------------	---

Liste des tableaux

Tableau 1. Synergie entre les chantiers	12
---	----

Schéma sur la portée du Chantier

Le schéma suivant décrit la portée du Chantier par rapport aux approvisionnements du secteur analysé, aux sous-secteurs qui le composent, aux produits fabriqués, aux utilisations et aux marchés.

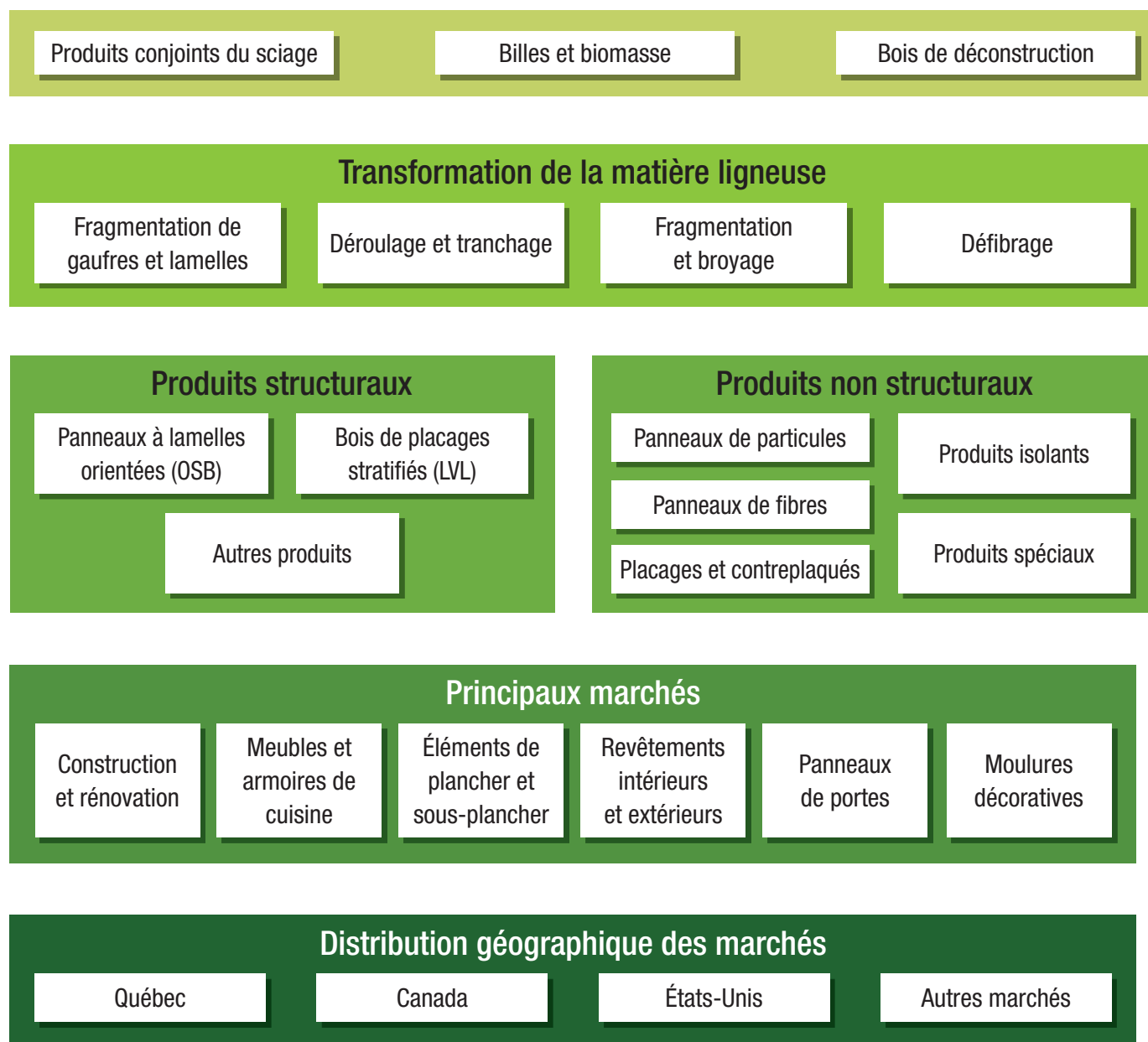


Figure 1. Portée du Chantier



Méthodologie

PREMIÈRE RÉUNION : PORTRAIT

- Présentation des objectifs et de la méthodologie.
- Présentation du portrait et des constats.
- Discussion et proposition de modifications.
- Adhésion des membres à la méthodologie et au portrait du secteur.

Entre la première et la deuxième réunion :

- Proposition d'enjeux et de situations souhaitées par les membres.
- Compilation et synthèse d'enjeux et de situations souhaitées proposés.

DEUXIÈME RÉUNION : ENJEUX ET SITUATIONS SOUHAITÉES

- Élimination des thèmes jugés non nécessaires.
- Sélection d'un maximum de trois enjeux par thème.
- Détermination d'une situation souhaitée par enjeu.

Entre la deuxième et la troisième réunion :

- Proposition de solutions par les membres.
- Compilation et synthèse des solutions proposées.

TROISIÈME RÉUNION : SOLUTIONS

- Présentation des solutions proposées.
- Sélection par consensus de six solutions.
- Priorisation des six solutions.
- Ébauche de la vision du secteur.

Entre la troisième et la quatrième réunion :

- Proposition par les membres des priorisations de six solutions retenues.
- Commentaires sur la vision proposée.
- Compilation et synthèse des priorisations proposées.

QUATRIÈME RÉUNION (PAR TÉLÉPHONE) : PRIORISATION DES SOLUTIONS ET CONFIRMATION DE LA VISION

- Présentation des six solutions finales (description et qualification).
- Obtention d'un consensus sur la priorisation des six solutions finales.
- Détermination et adoption de la vision du Chantier Panneaux.

Principales étapes des travaux

Le Chantier Panneaux s'est réuni à quatre reprises de mai à août 2016. Voici les principales étapes franchies par les membres du Chantier.

1. CONSTATS LIÉS AU PORTRAIT DU SECTEUR

Les discussions sur le portrait du secteur par les membres du Chantier ont permis de dégager les principaux constats suivants :

- La capacité de production de panneaux de lamelles orientées (OSB) en Amérique du Nord peut s'accroître rapidement. Les usines québécoises de panneaux OSB qui ont une capacité de production faible ou moyenne doivent surtout explorer des possibilités dans les marchés de niche;
- Une pénurie de bois de placages stratifiés (LVL) est prévue au cours des prochaines années, créant ainsi des possibilités pour des produits novateurs fabriqués selon des procédés différents;
- Certaines usines québécoises de panneaux de particules se distinguent par leur taille, de calibre mondial;
- Les meubles, les armoires de cuisine et de salle de bain, les tablettes de magasins et les planchers demeurent les principales utilisations de panneaux non structuraux (panneaux de particules);
- Les prix des panneaux, sauf ceux des panneaux OSB, sont demeurés stables depuis la reprise;
- Le remplacement des contreplaqués par les panneaux OSB devrait se poursuivre au cours des prochaines années;
- L'industrie des panneaux non structuraux devra relever le défi des approvisionnements avec une demande accrue des rabotures et des sciures pour le secteur de l'énergie;
- Les usines de placages et de contreplaqué de feuillus sont confrontées de plus en plus à l'insuffisance de billes de qualité déroulage et à la vétusté de certains de leurs équipements et de leurs technologies.

2. ENJEUX ET SITUATIONS SOUHAITÉES

Les discussions des membres du Chantier ont permis de sélectionner les enjeux les plus pertinents et la situation souhaitée pour chacun des enjeux.

3. SOLUTIONS

3.1 Solutions proposées

Les membres du Chantier ont participé à la proposition de solutions pour atteindre la situation souhaitée. Les solutions proposées sont :

- Mettre en place des programmes pour inciter les entreprises à travailler avec les centres de recherche pour développer le volet technique des équipements;
- Instaurer un programme de crédit d'impôt visant l'acquisition de technologies innovantes ou stratégiques et la recherche et développement (R et D);
- Instaurer un programme d'innovation et de R et D relatif aux produits;
- Mettre en place des mesures incitatives pour encourager la 2^e et la 3^e transformation des panneaux, de même que la valorisation des sous-produits;
- Mettre en œuvre un plan de communication pour la promotion des panneaux et des autres produits forestiers;
- Créer et promouvoir un label « Produits forestiers du Québec » en insistant sur les particularités du secteur des panneaux;
- Instaurer un programme d'aide à la commercialisation et à l'exportation pour les producteurs et, aussi, pour les entreprises québécoises consommatrices et exportatrices de produits faits de panneaux québécois, en mettant l'accent sur les produits « verts » et les solutions « vertes » provenant du Québec;
- Regrouper les entreprises et mutualiser leurs efforts de veille stratégique, de développement de marchés et de marketing;
- Améliorer le fonctionnement du Bureau de mise en marché des bois (BMMB), revoir le principe de rente pour les garanties



d'approvisionnement (GA), impliquer davantage l'industrie dans la planification forestière;

- Mettre en place des mesures incitatives pour favoriser la consommation de matières premières non traditionnelles (p. ex., sapin, bois d'éclaircies, bois brûlés, bois de déconstruction, etc.) et le développement des technologies appropriées à cet effet;
- Mettre en place des mesures pour encourager la collaboration entre les entreprises, la formation d'alliances et de réseaux d'affaires;
- Promouvoir le concept environnemental des politiques et des réglementations appliquées au Québec : créer un « Label vert Québec »;
- Adopter des normes et des codes et offrir des incitatifs financiers qui tiennent compte de l'empreinte carbone des matériaux et de leurs impacts sur la forêt;
- Modifier les lois et les règlements pour accepter les panneaux de bois comme matériaux d'isolation et d'insonorisation;
- Appliquer la politique de bannissement de l'enfouissement du bois et responsabiliser les centres de tri afin d'offrir des produits de qualité à l'industrie des panneaux (mettre en place des mesures d'accompagnement au profit des entreprises);
- Revoir la définition de « résidus de bois » du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) pour mieux l'adapter à la réalité du bois recyclé postconsommation utilisé par les usines de panneaux;
- Valoriser et promouvoir les métiers de l'industrie forestière, y compris les entrepreneurs forestiers, par la reconnaissance (diplôme spécial);
- Mettre en place des mesures incitatives pour attirer et retenir la main-d'œuvre en région;
- Mettre en place dans l'entreprise des équipes ou des personnes affectées au développement technologique;
- Redynamiser les programmes de financement de la R et D ou en instaurer de nouveaux, en partenariat avec l'industrie, dans le secteur des produits forestiers.

3.2 Solutions retenues

Parmi toutes les solutions proposées, le Chantier devait en retenir six prioritaires et les qualifier par la suite. Les solutions retenues sont :

- Stimuler la réalisation de projets d'investissements pour moderniser les équipements et les procédés de production, créer de nouveaux produits qui répondront aux besoins du marché avec des mesures concrètes et des programmes favorisant la création de richesse.

Description

- Programme de crédit d'impôt pour l'acquisition de technologies innovantes ou stratégiques.
- Mettre en place des mesures basées sur le partage de risque, simplifier l'accès au capital et assurer la concordance entre le début du projet, la commercialisation et la durée de l'aide (prêt sans intérêt, prise de participation, etc.).
- Programme de formation adapté aux besoins des industries, concertation avec le monde de l'éducation.
- Tarif électrique réduit.
- Stabiliser la possibilité forestière et favoriser l'intégration entre les entreprises pour améliorer l'environnement d'affaires et la prévisibilité quant à la réalisation de projets industriels. Cet enjeu est encore plus sensible et prioritaire pour les entreprises qui s'approvisionnent de bois rond directement de la forêt, notamment les fabricants de panneaux de lamelles orientées (OSB), de particules brutes et de déroulage.

Description

- Améliorer le fonctionnement du BMMB, revoir le principe de rente pour les garanties d'approvisionnement (GA), impliquer davantage l'industrie dans la planification forestière. Planifier la récolte sur de plus longues périodes afin de permettre la réalisation de projets d'investissement.
- S'assurer que le bois de qualité supérieure va aux usines indiquées (p. ex., déroulage) afin de tirer le maximum de valeur possible.
- Mettre en place des mesures incitatives pour favoriser la consommation de matières premières non traditionnelles (p. ex., sapin, bois d'éclaircies, bois abandonné sur les parterres de coupe, bois brûlés, etc.) et le développement des technologies appropriées à cet effet.

- Maximiser l'utilisation du bois de déconstruction dans la fabrication de panneaux, appliquer la politique de bannissement de l'enfouissement du bois.
- Adopter des normes de construction qui réduiront l'utilisation de contaminants (fer, béton, aluminium, etc.) et prendront en compte l'empreinte environnementale des produits utilisés.
- Favoriser l'établissement des partenariats et des collaborations afin de sécuriser un approvisionnement de qualité à un coût raisonnable pour les parties et mieux répondre aux besoins des clients. Des intégrations de systèmes pour le partage de données entre entreprises (clients, fournisseurs, etc.) devront également être encouragées.
- Mettre en œuvre un plan de communication et de commercialisation pour promouvoir l'utilisation des panneaux à base de bois et ses bénéfices environnementaux ainsi que pour attirer une main-d'œuvre qualifiée en usine. Les solutions proposées seront appliquées à l'ensemble du secteur (général) et à l'entreprise (particulier).
- Offrir un soutien financier aux entreprises de petite taille pour qu'elles développent leurs outils de marketing (fiches techniques, supports, capsules vidéo, participation aux salons et aux événements de promotion).
- Favoriser l'intégration des immigrants, des femmes et des membres des Premières Nations au personnel des entreprises en instaurant des programmes de formation en usine.
- Faciliter le déménagement de familles en régions éloignées.
- Assurer un leadership québécois en recherche et développement et favoriser le développement de produits innovants qui répondront aux besoins des clients actuels et futurs en se basant sur l'intelligence de marché. Les recherches devront être réalisées en partenariat avec les entreprises et les bénéfices des innovations devront permettre la création d'un fonds permanent, non tributaire des années budgétaires des gouvernements.

Description

- Rebâtir l'image de l'industrie en diffusant un message différent et positif qui met l'accent sur les forces et les atouts propres au secteur des panneaux.
- Démontrer que l'industrie des panneaux est un employeur de choix afin d'attirer les jeunes. Offrir des formations qui s'intègrent adéquatement aux programmes scolaires.
- Promouvoir le sérieux du régime forestier du Québec, des normes et des standards environnementaux appliqués par les usines.
- Des campagnes d'information et de sensibilisation devront être réalisées pour montrer que le Québec est une référence mondiale dans le domaine des panneaux.
- Réaliser des activités de promotion plus ciblées auprès de designers, d'architectes, d'entrepreneurs généraux, etc., avec des groupes de marketing et des associations de promotion (p. ex., Cecobois) pour présenter les performances actuelles des panneaux.

Description

- Il s'agit de programmes de R et D en partenariat avec les entreprises, devant inclure un volet formation et transfert technologique, et qui devraient s'étendre sur au moins cinq ans (p. ex., fonds de capital de risque).
- Établir un leadership en R et D en recrutant des chercheurs de haut calibre.
- Assurer la stabilité du financement des centres de recherche et favoriser le développement des produits innovants.
- Adopter des normes et des codes et offrir des incitatifs financiers à l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone.

Description

- Adapter les lois et les règlements pour accepter les panneaux de bois comme matériaux d'isolation et d'insonorisation.
- S'assurer que les normes canadiennes de produits finis sont harmonisées avec celles de l'Amérique du Nord pour que les matériaux utilisés au Canada soient de qualité équivalente à ceux des États-Unis.



- Appliquer la politique de bannissement de l'enfouissement du bois et responsabiliser les centres de tri afin d'offrir des matières premières de qualité à l'industrie des panneaux (mettre en place des mesures d'accompagnement au profit des entreprises).
- Adapter la définition de « résidus de bois » dans le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère à la réalité du bois recyclé postconsommation.
- Développer une expertise propre à l'intelligence de marché, à la veille technologique et à l'analyse prédictive

Description

- S'assurer que les centres de recherche disposent d'une masse critique d'experts pour soutenir les entreprises.
- Avoir au sein de l'entreprise des ressources affectées au développement technologique pour faire le lien avec les centres de R et D.
- Bien connaître nos clients, comprendre leurs besoins et ceux de leurs clients également.
- Consacrer du temps et des efforts à améliorer nos produits et à en développer de nouveaux qui répondent aux besoins des clients.

Le tableau de l'annexe 1 présente les solutions retenues ainsi que les critères utilisés pour leur qualification.

Synergie entre les chantiers

Le tableau suivant montre les solutions retenues et présente la synergie entre les chantiers.

Tableau 1. Synergie entre les chantiers

Solutions retenues	Synergie entre les chantiers			
	Sciage	Pâtes, papiers et bioproduits	Bioénergie	Construction bois
Stimuler la réalisation de projets d'investissements pour moderniser les équipements et les procédés de production, créer de nouveaux produits qui répondront aux besoins du marché avec des mesures concrètes et des programmes favorisant la création de richesse.	x	x	x	x
Stabiliser la possibilité forestière et favoriser l'intégration entre les entreprises pour améliorer l'environnement d'affaires et la prévisibilité quant à la réalisation de projets industriels.	x		x	
Mettre en œuvre un plan de communication et de commercialisation pour promouvoir l'utilisation des panneaux à base de bois et ses bénéfices environnementaux, et pour attirer une main d'œuvre qualifiée en usine. Les solutions proposées seront appliquées à l'ensemble du secteur (général) et à l'entreprise (particulier).	x	x	x	x
Assurer un leadership québécois en recherche et développement et favoriser le développement de produits innovants qui répondront aux besoins des clients actuels et futurs en se basant sur l'intelligence de marché. Les recherches devront être réalisées en partenariat avec les entreprises et les bénéfices des innovations devront permettre la création d'un fonds permanent, non tributaire des années budgétaires des gouvernements.	x	x	x	x
Adopter des normes et des codes et offrir des incitatifs financiers à l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone.		x	x	x
Développer une expertise propre à l'intelligence de marché, à la veille technologique et à l'analyse prédictive.	x	x	x	x

Vision d'avenir 2025

Afin de terminer leurs travaux, les membres du Chantier ont élaboré une vision d'avenir du secteur à l'horizon 2025 présentée ci-dessous.

QUE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES PANNEAUX DE BOIS SOIT RECONNUE COMME UN CHEF DE FILE MONDIAL POUR LA QUALITÉ, L'INNOVATION ET LA COMPÉTITIVITÉ DE SES FABRICANTS DANS UN CONTEXTE DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.



SOLUTIONS RETENUES ET QUALIFIÉES (PAR ORDRE DE PRIORITÉ)

LÉGENDE

	Définitions des critères	Qualification des critères	
Délais de mise en œuvre	Évaluation sommaire de la date de mise en œuvre.	Nul	Maintenant
		Court	6 mois
		Moyen	1 an
		Long	Plus de 1 an
Effort financier	Estimation approximative du coût total pour toute la durée de la solution.	Nul	0
		Faible	0 à 5 M\$
		Moyen	5 à 50 M\$
		Élevé	50 M\$ et plus
Risque	Probabilité que la solution ne soit pas mise en œuvre.	Nul	0 %
		Faible	0 % à 25 %
		Moyen	25 % à 50 %
		Élevé	50 % à 100 %
Atteinte de la situation souhaitée	Probabilité que la solution permette d'atteindre la situation souhaitée.	Élevée	100 %
		Moyenne	50 %
		Faible	50 % à 25 %
		Nulle	25 % à 0 %
Synergie entre les chantiers	La solution s'applique aux autres chantiers.	Élevée	4 autres chantiers
		Moyenne	2 ou 3 autres chantiers
		Faible	1 autre chantier
		Nulle	Aucun autre chantier

SOLUTION 1

Thèmes : Technologies : équipements, procédés et produits

Enjeux : Modernisation, adaptation, amélioration des équipements et des technologies dans les usines afin d'optimiser les coûts et d'augmenter le rendement matière et la productivité.

Situations souhaitées : Adaptation des créneaux de produits selon la capacité des usines (produits de niche pour les usines à faible capacité, valeur ajoutée et économie d'échelle pour les usines à forte capacité).

Solutions : Stimuler la réalisation de projets d'investissements pour moderniser les équipements et les procédés de production, créer de nouveaux produits qui répondront aux besoins du marché avec des mesures concrètes et des programmes favorisant la création de richesse.

Descriptions :

- Programme de crédit d'impôt pour l'acquisition de technologies innovantes ou stratégiques.
- Mettre en place des mesures basées sur le partage de risque, simplifier l'accès au capital et assurer la concordance entre le début du projet, la commercialisation et la durée de l'aide (prêt sans intérêt, prise de participation, etc.).
- Programme de formation adapté aux besoins des industries, concertation avec le monde de l'éducation.
- Tarif électrique réduit.

Acteurs responsables de la mise en œuvre des solutions	Partenaires financiers	Délais de mise en œuvre	Effort financier	Risque	Atteinte de la situation souhaitée	Synergie entre les chantiers
Gouvernement et industrie	Public-privé	Court à moyen	Élevé	Moyen	Élevée	Élevée



SOLUTION 2

Thèmes : Chaîne de valeur

Enjeux : Accès à un approvisionnement en matières premières (bois rond, copeaux, sciures, rabotures, bois de déconstruction, etc.) en quantité et en qualité appropriées.
Optimisation des coûts d'approvisionnement (récolte, achats, transport, etc.) et de livraison des marchandises.
Utilisation des matières premières de sources non traditionnelles à coût moindre consommées à l'usine.
Mise en place des modèles d'affaires efficaces et gagnant-gagnant.

Situations souhaitées : Élaboration et mise en place d'une stratégie de production du bois qui correspond aux besoins de l'industrie.
Identification, adaptation et utilisation des sources additionnelles de matières premières non traditionnelles.
Les entreprises ont mis en place des modèles d'affaires collaboratifs mutuellement bénéfiques qui fonctionnent bien.

Solutions : Stabiliser la possibilité forestière et favoriser l'intégration entre les entreprises pour améliorer l'environnement d'affaires et la prévisibilité dans la réalisation de projets industriels.
(Note : Cet enjeu est encore plus sensible et prioritaire pour les entreprises qui s'approvisionnent en bois rond directement de la forêt, notamment les fabricants de panneaux de lamelles orientées, de particules brutes et de déroulage.)

Descriptions :

- Améliorer le fonctionnement du BMMB, revoir le principe de rente pour les GA, impliquer davantage l'industrie dans la planification forestière. Planifier la récolte sur des périodes plus longues afin de permettre la réalisation de projets d'investissement.
- S'assurer que le bois de qualité supérieure va aux usines indiquées (p. ex., déroulage) afin de tirer le maximum de valeur possible. Mettre en place des mesures incitatives pour favoriser la consommation de matières premières non traditionnelles (p. ex., sapin, bois d'éclaircies, bois abandonné sur les parterres de coupe, bois brûlés, etc.) et le développement des technologies appropriées à cet effet.
- Maximiser l'utilisation du bois de déconstruction dans la fabrication de panneaux, appliquer la politique de bannissement de l'enfouissement du bois. Adopter des normes de construction qui réduiront l'utilisation de contaminants (fer, béton, aluminium, etc.) et prendront en compte l'empreinte environnementale des produits utilisés.
- Favoriser l'établissement des partenariats et des collaborations afin de sécuriser un approvisionnement de qualité à un coût raisonnable pour les parties et de mieux répondre aux besoins des clients. Des intégrations de systèmes pour le partage de données entre entreprises (clients, fournisseurs, etc.) devront également être encouragées.

Acteurs responsables de la mise en œuvre des solutions	Partenaires financiers	Délais de mise en œuvre	Effort financier	Risque	Atteinte de la situation souhaitée	Synergie entre les chantiers
Gouvernement et industrie	Public-privé	Court à moyen	Faible moyen	Moyen	Moyen	Moyen

SOLUTION 3

Thèmes : Marchés et marketing, ressources humaines

Enjeux : Élaboration d'un plan de communication basé sur la connaissance des performances et des attributs des produits et des concurrents afin d'attirer une main d'œuvre de plus en plus spécialisée et de réduire la vulnérabilité des entreprises.

Situations souhaitées : Posséder une stratégie cohérente, continue et soutenue pour la promotion des panneaux et d'autres produits du bois (plan de communication, équipe de spécialistes, soutiens appropriés).

Solutions : Mettre en œuvre un plan de communication et de commercialisation pour promouvoir l'utilisation des panneaux à base de bois et ses bénéfices environnementaux et pour attirer une main-d'œuvre qualifiée en usine. Les solutions proposées seront mises en place dans l'ensemble du secteur (général) et dans l'entreprise (particulier).

Descriptions :

- Rebâtir l'image de l'industrie en diffusant un message différent et positif qui met l'accent sur les forces et les atouts propres au secteur des panneaux.
- Démontrer que l'industrie des panneaux est un employeur de choix afin d'attirer les jeunes. Offrir des formations qui s'intègrent adéquatement aux programmes scolaires.
- Promouvoir le sérieux du régime forestier du Québec, des normes et des standards environnementaux appliqués par les usines.
- Des campagnes d'information et de sensibilisation devront être réalisées pour montrer que le Québec est une référence mondiale dans le domaine des panneaux.
- Réaliser des activités de promotion plus ciblées auprès de designers, d'architectes, d'entrepreneurs généraux, etc., avec des groupes de marketing et des associations de promotion (p. ex., Cecobois) pour présenter les performances actuelles des panneaux.
- Offrir un soutien financier aux entreprises de petite taille pour qu'elles développent leurs outils de marketing (fiches techniques, supports, capsules vidéo, participation aux salons et aux événements de promotion).
- Favoriser l'intégration des immigrants, des femmes et des membres des Premières Nations au personnel des entreprises en mettant en place des programmes de formation en usine.
- Faciliter le déménagement de familles en régions éloignées.

Acteurs responsables de la mise en œuvre des solutions	Partenaires financiers	Délais de mise en œuvre	Effort financier	Risque	Atteinte de la situation souhaitée	Synergie entre les chantiers
Gouvernement, industrie et organismes	Public-privé	Court à moyen	Faible à moyen	Faible	Moyen	Élevée



SOLUTION 4

Thèmes : Technologies : équipements, procédés et produits

Enjeux : Diversification et fabrication des produits de niche à faible empreinte environnementale et à prix concurrentiel en fonction des besoins des clients.

Situations souhaitées : Que les panneaux soient reconnus pour leurs qualités et leurs prix concurrentiels ainsi que pour leurs avantages environnementaux.
L'industrie maintient son positionnement dans les marchés de masse tout en conservant la flexibilité pour innover dans de nouveaux créneaux.

Solutions : Assurer un leadership québécois en recherche et développement et favoriser le développement de produits innovants qui répondront aux besoins des clients actuels et futurs en se basant sur l'intelligence de marché. Les recherches devront être réalisées en partenariat avec les entreprises, et les bénéfices des innovations devront permettre la création d'un fonds permanent, non tributaire des années budgétaires des gouvernements.

Descriptions :

- Il s'agit de programmes de R et D en partenariat avec les entreprises, devant inclure un volet formation et transfert technologique et qui devraient s'étendre sur au moins cinq ans (p. ex., fonds de capital de risque).
- Créer un leadership en R et D en recrutant des chercheurs de haut calibre.
- Assurer la stabilité du financement des centres de recherche et favoriser le développement des produits innovants.

Acteurs responsables de la mise en œuvre des solutions	Partenaires financiers	Délais de mise en œuvre	Effort financier	Risque	Atteinte de la situation souhaitée	Synergie entre les chantiers
Gouvernement, industrie et organismes	Public-privé	Moyen	Moyen à élevé	Moyen	Moyen	Élevée

SOLUTION 5

Thèmes : Réglementation et politiques publiques

Enjeux : Atténuation des contraintes et capture des possibilités offertes par les réglementations environnementales et les politiques publiques.

Situations souhaitées : Reconnaissance et promotion de la faible empreinte environnementale des panneaux faits à base de bois selon des normes claires et harmonisées favorisant la fabrication et l'utilisation des produits.

Solutions : Adopter des normes et des codes et offrir des incitatifs financiers à l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone.

Descriptions :

- Adapter les lois et les règlements permettant d'accepter les panneaux de bois comme matériaux d'isolation et d'insonorisation.
- S'assurer que les normes canadiennes de produits finis sont harmonisées avec celles de l'Amérique du Nord pour que les matériaux utilisés au Canada soient de qualité équivalente à ceux des États-Unis.
- Appliquer la politique de bannissement de l'enfouissement du bois et responsabiliser les centres de tri afin d'offrir des matières premières de qualité à l'industrie des panneaux (mettre en place des mesures d'accompagnement au profit des entreprises).
- Adapter la définition de « résidus de bois » dans le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère à la réalité du bois recyclé postconsommation.

Acteurs responsables de la mise en œuvre des solutions	Partenaires financiers	Délais de mise en œuvre	Effort financier	Risque	Atteinte de la situation souhaitée	Synergie entre les chantiers
Gouvernement, industrie et organismes	Public-privé	Moyen à long	Faible	Moyen	Élevée	Moyen



SOLUTION 6

Thèmes :	Marchés et marketing
Enjeux :	Compétitivité et leadership des entreprises du Québec ainsi que compétitivité de leurs produits.
Situations souhaitées :	Adopter une démarche d'intelligence de marché et développer une capacité de veille stratégique pour les entreprises du Québec.
Solutions :	Développer une expertise propre à l'intelligence de marché, à la veille technologique et à l'analyse prédictive.
Descriptions :	• S'assurer que les centres de recherche disposent d'une masse critique d'experts pour soutenir les entreprises. • Avoir au sein de l'entreprise des ressources affectées au développement technologique pour faire le lien avec les centres de R et D. • Bien connaître nos clients, comprendre leurs besoins et ceux de leurs clients également. • Consacrer du temps et des efforts à améliorer nos produits et à en développer de nouveaux qui répondent aux besoins des clients.

Acteurs responsables de la mise en œuvre des solutions	Partenaires financiers	Délais de mise en œuvre	Effort financier	Risque	Atteinte de la situation souhaitée	Synergie entre les chantiers
Gouvernement, industrie et organismes	Public-privé	Court à moyen	Faible	Moyen	Élevée	Élevée

